

## Compte rendu du déjeuner autour de Baudouin Baudru, Chef adjoint de la Représentation de la Commission européenne

---

Le 22 janvier 2019, nous avons accueilli Baudouin Baudru, Chef adjoint de la Représentation de la Commission européenne en France et ancien conseiller de la commissaire Marianne Thyssen en charge notamment de l'ESS. Dans la perspective du renouvellement institutionnel, Monsieur Baudru a présenté ses projets au sein de la Représentation de la Commission à Paris, son expérience auprès de la Commissaire en charge de l'emploi et des affaires sociales Marianne Thyssen ainsi que sa vision de l'avenir des questions sociales au niveau européen.

### ***L'Europe Sociale et le mandat de Marianne Thyssen***

Baudouin Baudru a rappelé le contexte de l'arrivée de Marianne Thyssen en 2014 à la Commission, suite au discours de Jean-Claude Juncker sur sa volonté de voir **émerger une Europe plus sociale, suivant la crise financière** et dans un contexte de fort chômage chez les jeunes et d'augmentation de la pauvreté. Pour contrebalancer la discipline budgétaire à l'œuvre depuis de nombreuses années, malgré l'introduction d'une clause de flexibilité dont la France bénéficie d'ailleurs en 2019, il fallait un « **Triple A social** » pour l'Europe.

Pour incarner cette Europe sociale, il fallait désigner une personnalité capable de créer le **consensus, et Marianne Thyssen** avait cette réputation acquise lorsqu'elle était députée européenne.

La Commissaire a donc lancé plusieurs propositions, dont en 2015 la **garantie pour la jeunesse**, plus ou moins bien utilisée selon les pays. Au total, **plus de 40 initiatives ont vu le jour sous cette mandature sur les questions sociales, soit plus que sous aucune autre auparavant** :

- La **directive sur le détachement des travailleurs** d'abord, pour régler la situation totalement anormale de dumping social et les conditions de travail dégradantes de certaines personnes, avec pour but in fine le rehaussement des critères sociaux dans tous les Etats membres pour réduire les écarts.
- Pour **lutter contre le chômage en général**, et celui des jeunes en particulier, la **reconnaissance des qualifications** ou encore **l'équivalence reconnues de diplômes** pour créer véritablement un Marché de l'Emploi Unique.
- Autre initiative, la **directive sur le congé maternité**, finalement abandonnée et remplacée il y a peu par une **autre proposition plus large**. L'échec de la proposition initiale notamment par le positionnement du Parlement européen et du Conseil diamétralement différent, au contraire de la **nouvelle proposition sur les congés**, plus complète et qui a des chances d'être finalisée. Surtout, la Commission est arrivée avec une position plus ferme sur certains points (non-transférabilité du **congé parental, le statut des aidants**). Les blocages successifs de certains Etats membres ont pu être dépassés. En ressortira, si un accord est trouvé, une véritable plus-value pour plusieurs Etats membres et des règles minimales pour toute l'Union.

Par la suite, Monsieur Baudru a rappelé que l'Union ne possède que des **compétences limitées en matière sociale**, l'obligeant, en dehors des strictes compétences conférées par le traité, à utiliser d'autres instruments : la **coordination politique** (semestre européen, recommandations) ; à **travers le budget**, comme levier avec le co-financement ou comme garantie avec InvestEU. Les moyens sont donc limités. Mais le nouveau **programme InvestEU** a prévu 4 fenêtres d'investissements, dont **une est consacrée à la question sociale**, avec une garantie de **5 milliards pour le secteur social**, éducatif et culturel. De plus, ces fenêtres ne sont pas exclusives l'une de l'autre et la fenêtre finance durable pourrait très bien contribuer à des projets sociaux.

La Commission s'est aussi engagée à travailler dure pour parvenir à un **accord avant la fin de la mandature sur l'Autorité Européenne du Travail**, qui va permettre d'échanger plus d'information entre autorités compétentes dans les Etats membres pour créer un marché du travail plus mobile, ainsi que la **directive pour favoriser un équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle**.

### **La future Commission et l'avenir du social en Europe**

La mise en place d'une Europe sociale se fera sur le long terme. Mais l'Union européenne, sur plusieurs aspects (chômage, déficit, croissance) va mieux. Il faut donc en profiter pour s'engager à ce que l'Union prenne dorénavant un **tournant social, réduise les inégalités, l'injustice fiscale**. Ce sont ces sujets, particulièrement dans un contexte de montée du populisme, qui doivent émerger. Et cela viendra notamment de la **mobilisation de la société civile**. D'ailleurs, la Commission a prévu de faire **évoluer les modalités de vote au Conseil** sur les **questions fiscales** de l'unanimité à la majorité qualifiée pour répondre à ces attentes.

Enfin, et pour montrer l'engagement de la Commission, elle va organiser, début avril, un **grand évènement en partenariat avec le Conseil Economique, Social et Environnemental sur le Socle européen des droits sociaux**. Y seront aussi associés des autorités nationales et régionales, des acteurs importants du social en France. Cet évènement aura pour objectif de favoriser **l'appropriation du Socle par les acteurs nationaux** qui sont responsables de sa mise en œuvre, de **poser le Socle comme un cadre de référence dans lequel il faut agir**. Il a dans cette perspective inviter les acteurs à se mobiliser.

### **Les échanges avec les membres du Cercle**

Les échanges avec les membres du cercle ont principalement porté sur les aspects suivants :

- Les questions des **prises en compte des spécificités de l'ESS à Bruxelles**

Monsieur Baudru a reconnu que les spécificités des acteurs de l'ESS n'étaient pas suffisamment prises en compte au niveau européen. Pour cela, et selon lui, il faudrait à l'avenir **un seul Commissaire européen en charge des questions de l'économie sociale**, et non deux comme c'est le cas aujourd'hui. C'est l'une des priorités à faire entendre pour que l'ESS soit véritablement pris en compte au niveau européen. Pour favoriser cette reconnaissance, il faut se **coaliser**, définir **2 ou 3 axes prioritaires** à faire passer à la Commission sous peu, car il y a un *momentum* pour agir.

- Les problèmes de **financement des acteurs de l'ESS**

Concernant les problèmes de financement de l'ESS, Monsieur Baudru s'est montré très à l'écoute des membres. Il reconnaît que Bercy a créé un cadre complexe, que les **contrôles dans le cadre du FSE sont lourds**, et que la Commission travaille dessus pour **réduire les contraintes**, favoriser les processus simplifiés et ne faire qu'un audit pour les bons élèves. Il faut aussi mettre en place une sorte de « **formation** » des utilisateurs des Fonds structurels.

- Enfin le **futur collège des commissaires**

Selon Monsieur Baudru, le prochain collège de commissaire **ne pourra pas se permettre de ne pas s'intéresser aux questions sociales**. Mais l'orientation générale de la politique de la Commission sera très dépendante de la personnalité qui la dirigera.

### **Conclusion**

Baudouin Baudru a livré un message concerné par les préoccupations des membres du Cercle, les invitant à **partager avec lui ses réflexions pour les faire remonter au prochain collège des commissaires**. Il a insisté à nouveau sur le **rôle essentiel que joue l'ESS en Europe** aujourd'hui et sur la **nécessité de s'unir pour pousser ses sujets**.